

Flash CHSCT P.I Et Dix de der !

Expertise sur le système de conduite centralisée Yokogawa :

Suite au CHSCT du 4 décembre, dans lequel nous avons voté à l'unanimité une expertise technique sur l'UP HMD sel à propos du système Yokogawa. Les élus ont nommé cette fois ci, en plénière, le **cabinet IDEFORCE** pour réaliser ce travail.

À l'unanimité, les élus ont désigné le **secrétaire du CHSCT** comme interlocuteur du cabinet pour le pilotage de cette expertise.

La **Direction** a bien essayé de **reprocher aux membres du CHSCT et à la Cfdt** en particulier d'avoir fait venir au préalable, le 13 mars, un expert d'IDEFORCE, soi-disant sans l'informer. **Ses arguments n'ont pas tenu**. En effet, par deux fois, les élus avaient **procédé** ainsi lors de la définition du **cahier des charges** avec le cabinet **CIDECOS**.

Projet de TPM sur l'UP HMD Sel :

La **Direction** souhaitait un **vote de position du CHSCT**. Nous n'avons en finalité pas été dans la capacité de nous exprimer.

Deux points restent à éclaircir :

- Sauf explication contraire, le serrage des presse-étoupe sur des circuits de vapeur nous semble être une opération à risque. Dans ce cas là, nous préférierions que cette opération ne soit pas dans la liste répertoriée.
- Le responsable de production a certifié que les opérations de TPM sur cette unité ne pouvaient techniquement pas dépasser une heure dans le pire des cas. Fort de cette information nous avons demandé qu'il n'y ait plus d'intervention de TPM passé 0h00 ceci pour simple raison de sécurité.

La Direction doit nous apporter ses réponses lors du prochain CHSCT.

Les élus se positionneront en fonction de ces réponses à ce moment-là.

Propreté du vestiaire HMD/sel:

Les élus sont écoutés, nous ignorons si nos doléances sont vraiment entendues ! Tout le monde était d'accord sur les constats c'est déjà cela. En retour, nous n'avons pas eu des engagements fermes d'obligation de résultat. D'après le responsable sécurité, il y a un nettoyage approfondi programmé du vestiaire tous les mois. À suivre de très près, car pour le moment nous n'avons pas noté d'amélioration sensible.

Nous reposerons la question si l'état du vestiaire ne s'améliore pas.

Les écrans de protection faciaux :

Nous les nommons en interne « visagère ». **Doucement, mais sûrement, l'idée commence à germer dans l'esprit de notre Direction que ces équipements sont plutôt dangereux dans l'exercice de notre métier. Équiper des opérateurs ainsi ne respecte pas le code du travail.** Pour la énième fois, nous recevons un commercial d'AUBOUX dans les prochaines semaines et un commercial de France sécurité.

Ah ! Si la Direction avait adopté nos solutions proposées en 2008, nous aurions sûrement avancé dans les progrès sécurité.

Bonne initiative... La Direction accepte d'équiper avec des cagoules ventilées légères les opérateurs pour certaines opérations à risques. Voyez que nous allons arriver bientôt sur les positions CFDT 😊

Les sièges ergonomiques des salles de contrôles :

Pour la deuxième fois, le Président vote l'achat de deux sièges professionnels 24h/24 sur l'UP HMD sel. Nous espérons que cette fois ce vote sera le bon et l'achat sera finalisé.

La Diphotérine :

Des nouvelles boîtes en matière plastique sont arrivées. Les nouveaux emplacements ont été décidés avec l'équipe B, il ne reste plus que 3 emplacements à préciser.

L'éclairage dans les unités :

La société chargée d'effectuer les remplacements de néons, au-delà d'un certain nombre d'heures, n'a pas en charge de signaler ou réparer les ensembles défectueux.

Résultat : Plus de lumière dans certains endroits en attendant l'intervention d'une seconde équipe.

La Direction nous répond « que nous devons émettre des avis ».

Oui je sais, vous êtes déçu par la réponse... Nous aussi... 😞